



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# L'Agence de l'innovation pour les transports



et le programme  
**PROPULSE**



**PROPULSE**





L'Agence de l'Innovation pour les Transports (AIT) a pour mission d'accompagner l'écosystème des mobilités pour relever les grands défis de la transition écologique, de la cohésion des territoires, de la résilience et de la transformation numérique.

Créée en 2021 par le ministre chargé des Transports, l'AIT regroupe les équipes en charge de l'innovation des directions générales des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM), de l'aviation civile (DGAC) ainsi que des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA). Cette coordination permet une approche globale et transversale, propice à une transformation durable et efficace, couvrant les modes de transport terrestres, fluviaux, maritimes et aériens.

- **IMPULSER** et animer une culture de l'innovation ouverte, en favorisant la collaboration entre acteurs publics et privés
- **IDENTIFIER**, capter et référencer les innovations et technologies émergentes, en veillant à détecter les projets à fort impact
- **FACILITER** l'expérimentation et le passage à l'échelle, en soutenant la recherche de site pour tester les solutions et favoriser leur déploiement
- **ACCOMPAGNER** les innovateurs en les mettant en relation avec des experts et des financeurs





Propulse est le programme phare de l'AIT, conçu pour accompagner et accélérer des projets innovants dans le secteur des transports et des mobilités portés par des acteurs français (start-up, grands groupes, collectivités, associations...).

Il soutient le développement de solutions écologiques, l'intégration de divers modes de transport et le partage de données pour optimiser la gestion des systèmes de mobilité.

Sur une période de neuf mois, Propulse favorise l'émergence et la croissance des innovations les plus prometteuses qu'elles soient de nature technologique, sociale, organisationnelle, industrielle ou liées aux services et usages. Le programme bénéficie du soutien des services de l'État, garantissant ainsi une véritable dynamique d'accélération.

Faciliter  
le passage à l'échelle

Mettre en relation  
avec des experts

Apporter un  
appui juridique

Valoriser  
et communiquer

Aider  
à la recherche  
de financements

Identifier  
des lieux  
d'expérimentation

**Propulse est un levier incontournable pour vous aider à passer à l'échelle, à faire grandir votre projet et à maximiser son impact.**

**Alors candidatez à la prochaine édition !**

# Nous contacter



[agence.innovation@transports.gouv.fr](mailto:agence.innovation@transports.gouv.fr)

# Nos Partenaires

